

# Espace Budgétaire et Stratégie de Réduction de la Pauvreté au Bénin

Présentée par : Madame EYEBIYI  
Christine, SG/MEF du BENIN

1

- Qu'est-ce l'espace budgétaire?

2

3

- Les options retenues pour créer l'espace budgétaire au Bénin

4



1

Qu'est ce l'espace budgétaire?

# Qu'est-ce que l'espace budgétaire?

- L'espace budgétaire est défini comme la marge qui permet au gouvernement d'affecter des ressources pour un objectif précis sans mettre en péril la viabilité de sa position financière ou la stabilité de l'économie.
- Il s'agit pour le Gouvernement de disposer d'un espace budgétaire ou de le créer s'il souhaite allouer des ressources supplémentaires à des dépenses utiles pour la Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté.

# Comment créer l'espace budgétaire?

L'espace budgétaire est créé :

- en augmentant les recettes fiscales;
- en obtenant des dons de l'étranger;
- en réduisant les dépenses non prioritaires,
- en empruntant à des créanciers intérieurs ou à l'étranger, ou au système bancaire (accroissant ainsi la masse monétaire).

Il faut cependant agir sans compromettre la stabilité macroéconomique ni la viabilité budgétaire, en veillant à pouvoir financer, dans l'immédiat et à plus longue échéance, les dépenses voulues tout en assurant le service de sa dette.



2

Options retenues pour créer l'espace budgétaire dans le cadre de la mise en œuvre de la SCRP

# OPTIONS POUR LA CREATION D'UN ESPACE BUDGETAIRE

Trois options ont été retenues dans le cadre de la mise en œuvre de la SCRP pour la création d'un espace budgétaire:

- Accélération des réformes fiscales;
- Rationalisation des dépenses de l'Etat,
- Mobilisation des ressources supplémentaires par des emprunts et des dons.

# Accélération des réformes fiscales

Dans le cadre de la mise en œuvre de la SCRP, le Gouvernement béninois s'est engagé dans un ensemble de réformes pour l'amélioration des recettes fiscales en vue de dégager des ressources supplémentaires. Il s'agit de :

- des réformes douanières ( modernisation de la douane et mise en place d'un programme de vérification des importations de nouvelle génération);
- de la mise en œuvre de la fiscalité de développement;
- de la fiscalisation des activités informelles;
- de la mise en œuvre de façon effective et généralisée de l'Identifiant fiscal Unique (IFU);

# Rationalisation des dépenses de l'Etat

- Le Gouvernement béninois s'est engagé à mieux cibler ses dépenses pour soutenir la croissance et la réduction de la pauvreté.
- A cet effet les dépenses prioritaires ont été identifiées , il s'agit des dépenses liées aux OMD.
- Un document dénommé Programme d'Actions Prioritaires recense toutes les dépenses prioritaires de la Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté

## Le contenu du Programme d'Actions Prioritaires (PAP)

- Le PAP retrace tous les investissements et actions prioritaires qui découlent des axes stratégiques de la SCRP.
- Il est la traduction de la SCRP en termes de projets et programmes prioritaires.
- Il est en parfaite cohérence avec le Programme d'Investissements Publics (PIP) et renforce les budgets programmes.
- Il sert de lien, d'une part, entre la SCRP et les budgets programmes et, d'autre part, entre la SCRP et le budget annuel de l'Etat qui constitue le principal instrument de mise en œuvre de la stratégie.

# Mobilisation des ressources extérieures supplémentaires

- Pour mobiliser les ressources extérieures nécessaires , le gouvernement s'est engagé à travers sa nouvelle Politique Nationale de l'Aide au Développement à mieux coordonner les divers appuis, en privilégiant les formes d'aide au développement qui s'inscrivent dans les principes de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide .
- Ceci permettrait d'obtenir plus d'efficacité des ressources extérieures, engendrant ainsi une plus value sur la mise en œuvre de la SCRP.
- La coordination et le leadership du Gouvernement devra conduire également à une efficacité et une augmentation des ressources extérieures.

**MERCI POUR VOTRE ATTENTION**